



Ville de **MARLES-LES-MINES**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N° 16-2023 DU 6 MARS 2023

PUBLIÉE LE 6 MARS 2023

OBJET : PRESTATION DE DEMOLITION (MAISON DU CONCIERGE SALLE LACHOWSKI – MAISON, 20 RUE PASTEUR)

L'an deux mille vingt-trois, le six mars ;

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Considérant la volonté de la commune de procéder à la démolition des maisons : concierge-salle Lachowski et 20 rue Pasteur ;

Considérant la proposition de la société SDAE, 129 rue de Madrid, Les Estaches – 62730 LES ATTAQUES ;

En vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 18 novembre 2020, lui donnant délégation ;

DECIDE

De confier à ladite société, les travaux de démolition des maisons : concierge-salle Lachowski et 20 rue Pasteur pour la somme de 27.705,00 € HT, soit 33.246,00€ TTC.

PRECISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la Commune.

<p>Certifié exécutoire par le Maire, Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le Et de la publication, le 6 mars 2023</p>	<p>Fait à MARLES-LES-MINES, le 6 mars 2023 <i>Pour expédition conforme,</i> Le Maire,  Eric EDOUARD</p>
---	---

REÇU LE

10 MAR. 2023

